



CP/12

Archives de Laurent Lucas

(1955-1971)



Photographie : photo Hubert, droits réservés

CP/12/1-13

Répertoire numérique détaillé établi par Louissette Battais et complété
par Marie-Eugénie Mougel, archiviste, sous la direction de Hélène
Saudrais, responsable des Archives confédérales de la CFDT

Date de diffusion : janvier 2016
Date de mise à jour : septembre 2017

INTRODUCTION

Identification

Référence

CP/12

Intitulé

Archives de Laurent Lucas

Dates

1955-1971

Niveau de description

Le niveau de description choisi est l'article.

Importance matérielle

Le fonds se compose de 13 articles répartis sur 2 boîtes pour un volume total de 0.18 mètre linéaire.

Contexte

Nom du producteur

Laurent Lucas

Notice biographique¹

Laurent Lucas était l'un des trois fils d'un marin pêcheur du Croisic, Joseph Lucas. Sa mère, Jeanne Hamon, allait faire les ménages pour compléter les modestes ressources du foyer. Catholiques non pratiquants, ni l'un ni l'autre n'étaient engagés sur le plan politique ou social. Après l'obtention de son certificat d'études primaires et une année de cours complémentaires, le jeune Laurent commença à travailler à l'âge de treize ans, en exerçant divers petits métiers, de plongeur dans les restaurants à porteur de télégrammes pour le bureau de poste. Il fréquenta le patronage local et adhéra, assez brièvement, à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Au lendemain des grèves de 1936, il entra comme aide électricien aux chantiers navals de Penhoët à Saint-Nazaire, où il fit son apprentissage sur le tas. En 1937, il prit sa carte à la CFTC, ce qui lui paraissait aller de soi, compte tenu de ses convictions religieuses, mais sans y militer activement. Le 6 juillet 1940, il épousa Marie Le Floch, une jeune Bretonne bigoudène avec laquelle il eut deux enfants, l'un en 1943, l'autre en 1947. Il travailla aux chantiers jusqu'aux bombardements de 1942, au cours desquels de très nombreux apprentis trouvèrent la mort. Réfractaire au STO en 1943, il se cacha pendant un an et se réfugia en Bretagne.

De retour au Croisic en 1944, il travailla comme électricien d'entretien dans une entreprise du bâtiment. Il commença alors à militer sur le plan syndical et monta, « avec le soutien des

¹ Source : GEORGI Frank, « LUCAS Laurent », in *Le Maitron, dictionnaire biographique mouvement ouvrier mouvement social de 1940 à mai 1968*, tome 6, Editions de l'Atelier, Ivry-sur-Seine, 2010, 462 p.

curés », une section locale de la CFTC et mit sur pied l'Union locale du Croisic. En 1946, il revint travailler aux chantiers de Penhoët. Il y fut élu délégué du personnel en 1947, avant, l'année suivante, d'entrer au comité d'établissement, dont il devint rapidement secrétaire. Il fut ensuite secrétaire du comité central d'entreprise et délégué au conseil d'administration des chantiers de Penhoët. Parallèlement à ses fonctions de représentation syndicale, il exerça également, à partir de 1947, un mandat politique local : élu sur une liste d'intérêt communal sans étiquette politique, il fut conseiller municipal, puis maire adjoint du Croisic jusqu'en 1956. Il ne fut jamais, selon son témoignage, membre d'un parti.

Laurent Lucas prit également des responsabilités croissantes au sein de son organisation. Au début des années 1950, il fut élu président du syndicat des ouvriers de la métallurgie CFTC de Saint-Nazaire. En 1949, il entra au bureau fédéral de la métallurgie CFTC, où il fut en particulier chargé de suivre la branche construction navale. Il prit une part très active à la grève de 1950 et surtout à celle de 1955, ainsi qu'aux négociations qui suivirent. Après avoir refusé à plusieurs reprises de quitter sa région, il accepta au mois de septembre 1956 de rejoindre la direction de la Fédération de la métallurgie à Paris. Il y occupa rapidement les fonctions de secrétaire général adjoint et de trésorier fédéral, devenant ainsi l'homme de confiance du secrétaire général, Eugène Descamps, figure de proue de la « minorité » CFTC.

À partir de 1958, au lendemain de l'accord conclu entre majoritaires et minoritaires, Descamps, de plus en plus absorbé par ses tâches confédérales, lui délégua une part croissante de la gestion au quotidien de la fédération. En 1960, il lui demanda pourtant de quitter celle-ci pour devenir permanent confédéral et reprendre en main le secteur social et professionnel, dont lui-même assumait la responsabilité politique. Devenu secrétaire général de la CFTC en juin 1961, Eugène Descamps, décidé à donner à la confédération un rôle d'impulsion et de coordination plus marqué, confia en 1963 à Laurent Lucas le poste de secrétaire général adjoint sans portefeuille particulier, mais « chargé de l'intérim », ce qui faisait de lui, aux yeux de tous, son bras droit. Il s'assurait de la bonne marche des secteurs confédéraux, de la préparation des réunions statutaires, représentait souvent le secrétaire général auprès des médias et dans les congrès des organisations confédérées. Au cours de ces années, il assura parallèlement de nombreuses fonctions officielles pour la CFTC, devenue, après 1964, la CFDT. Il fut notamment président de l'UNIRS de 1964 à 1966, puis président de l'ARRCO de 1967 à 1969, membre du bureau puis vice-président de l'UNEDIC de 1964 à 1971, toutes institutions paritaires, que lui-même, au titre de la fédération ou de la confédération, avait contribué à créer. Il fut également membre de section au Conseil économique et social en 1963, avant d'en devenir, en 1969, vice-président.

Dans les années 1960, ses positions se distinguaient difficilement de celles d'Eugène Descamps, dont il se montra le fidèle second. Si des désaccords ponctuels se firent jour, que ce soit sur l'unité d'action avec la CGT, les négociations avec la CFTC-maintenue au lendemain de la scission ou, en mai 1968, l'appel lancé à Pierre Mendès France*, il appliqua toujours loyalement les décisions prises. Son habileté et son sens de la diplomatie facilitèrent les négociations avec les pouvoirs publics et le patronat, comme les discussions avec la CGT-FO, avec laquelle il souhaitait un rapprochement afin d'équilibrer la CGT. Ces qualités lui permirent également de réduire certaines tensions au sein de l'équipe confédérale. Au congrès de 1970, dans le cadre des nouveaux statuts adoptés à cette occasion, il entra à la commission exécutive et endossa à nouveau la fonction de secrétaire général adjoint auprès d'Eugène Descamps. Comme celui-lui, il ne fut guère à l'aise devant la radicalisation idéologique de la centrale après 1968, mais en assumait les nouvelles orientations. À partir de novembre 1970, la maladie du secrétaire général le conduisit à assurer l'intérim durant les absences de ce dernier.

Lorsque Descamps, dans l'incapacité d'exercer ses fonctions plus longtemps, décida d'avancer son départ à l'automne 1971, il chercha à éviter l'accession d'Edmond Maire au secrétariat général. Après avoir vainement tenté de convaincre Jean Monnier, qui refusa de quitter Angers pour Paris, il tenta de mettre en avant Laurent Lucas. Si celui-ci offrait l'avantage de rassurer les plus modérés et tous ceux que la personnalité et les positions de l'ancien responsable de la Chimie CFDT inquiétaient, il n'offrait pas en revanche un profil susceptible d'incarner un renouveau générationnel et idéologique. Il ne pourrait être qu'un secrétaire général de transition, préparant l'arrivée jugée inéluctable d'Edmond Maire au congrès de 1973. Le bureau national, au mois d'avril 1971, finit par élire ce dernier au poste de secrétaire général, mais, pour ménager la continuité et les équilibres internes, décida de confier à Laurent Lucas la fonction de président confédéral, tombée en désuétude en 1970. Il n'y eut pas, cependant, de dyarchie à la tête de la CFDT, ni même un équilibre relatif. La division des tâches fut claire : face à un secrétaire général qui gardait la haute main sur la définition et l'application de la politique syndicale, le président se vit essentiellement confiné à des fonctions protocolaires et à des tâches de représentation sur le plan national et international. En réalité, selon les témoignages convergents des deux principaux intéressés, le poste se vida rapidement de tout contenu. Devant l'impossibilité d'exercer une influence effective, Laurent Lucas décida de ne pas se représenter au congrès confédéral de juin 1973. Après lui, le poste ne fut plus pourvu.

À l'automne 1973, Laurent Lucas fut, à la demande de Joseph Fontanet, ministre de l'Éducation nationale et ancien ministre du Travail, chargé de mission à la toute nouvelle Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente (ADEP), et responsable des relations avec les organisations professionnelles et syndicales. En 1974, il s'orienta vers la diplomatie. Plusieurs affectations en tant que conseiller aux affaires sociales furent successivement envisagés par le Quai d'Orsay : Rome, Alger, puis finalement, Madrid et Lisbonne. Si le Portugal de la révolution des Œillets ne posait guère de problème majeur, la nomination de l'ancien président de la CFDT par un gouvernement de droite à un poste officiel dans l'Espagne de Franco suscita de vives protestations dans les rangs de la centrale, qu'elle plaçait en porte-à-faux. Conscient de la difficulté de sa position, Laurent Lucas considéra qu'il pouvait mettre à profit ses nouvelles fonctions pour aider discrètement les syndicalistes de l'Union générale des travailleurs et les socialistes espagnols, à la fin de la période de clandestinité et dans les premiers temps de la transition démocratique. Laurent Lucas prit sa retraite en 1985, à l'âge de soixante-cinq ans, et cotisa régulièrement à l'union confédérale des retraités (UCR-CFDT). Le congrès de la CFDT qui se tint à Bordeaux en juin de cette même année fut l'occasion d'une de ses rares prises de position publiques à propos des affaires intérieures de la confédération. Choqué par une intervention écrite d'Eugène Descamps critiquant les orientations de la centrale et manifestant sa proximité avec l'opposition de gauche à Edmond Maire, il signa, aux côtés de René Mathevet et de René Bonety, un communiqué dénonçant en termes sévères ce qu'il considérait comme une ingérence inacceptable dans la vie interne de la CFDT. Cette polémique fut durement ressentie de part et d'autre, portant un coup très dur à une amitié de trente ans.

Après sa retraite, il eut une activité soutenue dans le domaine associatif, prolongeant ainsi son engagement sur le plan social et international. Aux côtés de Marcel Caballero, de la CGT-FO, il oeuvra au sein de l'Union franco-espagnole de coopération sociale, dont il fut président, et de l'Institut de coopération sociale internationale (ICOSI), dont il assura également la présidence de 1997 à 2001, succédant à ce poste à Roger Louet, autre ancien responsable de Force ouvrière. Il fut également membre assesseur de la Commission de recours des réfugiés, et vice-président de l'Association nationale pour la réhabilitation par le travail protégé, qui

agissait pour l'insertion par le travail des personnes handicapées. En juillet 2000, il avait été élevé à la dignité de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur. Il s'éteint le 23 septembre 2004 à Paris.

Historique de la conservation

Les archives de Laurent Lucas se trouvaient probablement à la Confédération, avant leur versement. Elles se trouvent aujourd'hui aux Archives confédérales de la CFDT.

Modalités d'entrée

En l'absence de contrat de don ou de dépôt, il est impossible de savoir quand et dans quelles circonstances ce fonds est arrivé aux Archives confédérales. Selon toute vraisemblance, elles ont été versées par Laurent Lucas lors de son départ de la Confédération en 1973.

Contenu et structure

Présentation du contenu et mode de classement

Ce fonds se compose de dossiers d'affaires suivies par Laurent Lucas à la Confédération. Il s'agit en grande partie de questions administratives et de suivi de contentieux, d'échange de correspondance ainsi que de notes internes. Une première version de l'inventaire rassemblait au sein d'une même cote des sous-dossiers aux typologies et aux thèmes très différents. Lors de la rédaction du présent instrument de recherche, en janvier 2016, il a été décidé de donner une cote distincte par sous-dossier, et de dégager pour chacun une thématique bien précise.

Accroissements

Ce fonds est clos. Aucun accroissement n'est à prévoir.

Conditions d'accès et utilisation

Statut juridique

Archives privées.

Conditions d'accès

Dans le cas de fonds personnels d'anciens responsables CFDT, c'est le contrat de don ou de dépôt, signé par le producteur et/ou le dépositaire, qui définit les règles de communication. Le fonds Laurent Lucas ne disposant pas de contrat signé, les délais de communication appliqués se calquent sur ceux des archives confédérales.

Conditions de reproduction

La reproduction des documents de ce fonds est soumise à la réglementation en vigueur aux Archives confédérales.

Langue et écriture des documents

Française

Instruments de recherche

Répertoire numérique détaillé.

Sources complémentaires

Existence et lieu de conservation des originaux

Archives confédérales de la CFDT, Paris.

Sources complémentaires

Archives confédérales CFDT

- CBA/2/47-CBA/2/51 : interview de Laurent Lucas (enregistrement² audio).
- CE/1 : fonds photographiques.- Portraits des responsables syndicaux.
- CE/2 : fonds photographiques.- Réunions statutaires confédérales.
- CE/6 : fonds photographiques.- Actions syndicales.
- CH/7/15 : correspondance d'Eugène Descamps, secrétaire général de la CFDT (1969-1971).
- CH/7/57 : dossiers de responsables du Secrétariat général de la CFDT sur les événements de mai-juin 1968 et sur le droit syndical dans l'entreprise (1968).
- CH/7/141-CH/7/152 : correspondance de Laurent Lucas, secrétaire général adjoint de la CFDT (1964-1970).
- CH/8/11-CH/8/18 : courrier départ-arrivée de Laurent Lucas (1970-1973).

Archives interfédérales CFDT

- FB/1/89 : union métaux Languedoc (Aude, Gard, Hérault).

Bibliographie

Sur le syndicalisme et les ouvriers de Saint-Nazaire

- FAUCIER Nicolas, *Les ouvriers de Saint-Nazaire : un siècle de luttes de révoltes d'indépendance*, Editions Syndicalistes, Paris, 1976.
- GUIN Yannick, *Le mouvement ouvrier nantais : essai sur le syndicalisme d'action directe à Nantes et à Saint-Nazaire*, François Maspéro, 1976.
- Ouvrage collectif, *Un printemps sur l'estuaire. Saint-Nazaire, la CFDT au cœur des luttes*, Editions du Centre d'histoire et du travail, 2005.
- REAULT, *Approche sociographique de la classe ouvrière de l'aire d'emploi de Saint-Nazaire*, mémoire de recherche, 1977, 65 p.
- REAULT, *Études sur l'évolution des forces syndicales dans l'aire d'emploi de Saint-Nazaire*, mémoire de recherche, 1979, 48 p.
- REY, *La navale à Saint-Nazaire*, brochure de formation syndicale, CARIS, 2005.
- SEYNES Catherine (de), *On n'a pas le temps : création collective en milieu ouvrier à Saint-Nazaire 1975-1977*, François Maspéro, 1978.

Ouvrage sur la Fédération de la métallurgie CFDT

- GEORGI Frank, *Soufflons-nous même notre forge. Une histoire de la fédération de la Métallurgie CFTC-CFDT 1920-1974*, Éditions de l'Atelier, 1991.
- FENARD (sous la direction de BLANC-CHALEARD Marie-Claude, BLEVIS Laure), *La fédération métallurgie CFDT face aux mobilisations des travailleurs immigrés de 1964 à 1981*, mémoire de recherche, Université Paris ouest-Nanterre La Défense, 2010, 92 p.

Ouvrages sur la CFTC-CFDT

² Il existe une transcription écrite non définitive de cette interview.

- ADAM Gérard, *La CFTC 1940-1958. Histoire politique et idéologique*, Armand Colin 1964.
- BRANCIARD Michel, *Histoire de la CFDT. 70 ans d'action syndicale*, La Découverte, 1990.
- GEORGI Frank, *L'invention de la CFDT 1957-1970*, Editions de l'Atelier/CNRS, 1995.

Contrôle de la description

Notes de l'archiviste

Instrument de recherche établi par Louissette Battais. Inventaire complété et introduction rédigée en 2016 par Marie-Eugénie Mougel, archiviste, sous la direction d'Hélène Saudrais, responsable des Archives confédérales de la CFDT.

Règles ou convention

Cet instrument de recherche a été rédigé selon la norme générale et internationale de description archivistique ISAD (G), et selon la norme internationale sur les notices d'autorité utilisées pour les archives relatives aux collectivités, aux personnes et aux familles ISAAR (CPF).

Dates de la description

Janvier 2016.

PLAN DE CLASSEMENT

Décoration de responsables confédéraux et fédéraux	CP/12/1
Dossiers de contentieux	CP/12/2-CP/12/3
Gestion des questions administratives	CP/12/4-CP/12/8
Relations avec des organisations extérieures	CP/12/9-CP/12/10
Célébrations	CP/12/11-CP/12/13

INSTRUMENT DE RECHERCHE

CP/12/1 Décoration de responsables confédéraux et fédéraux. -Légion d'honneur, Ordre national du Mérite, médailles d'honneur, candidatures : courriers, curriculum vitae, notes, lettres manuscrites, délégations de pouvoir.

1955-1971

CP/12/2-CP/12/3 Dossiers de contentieux.

1969-1971

CP/12/2 Association Le clos du Nid, affaire de détournement de fonds : correspondance échangée avec le chanoine Alméras (président du Conseil d'administration de l'association), communiqués, courriers, lettres circulaires, articles de presse, compte rendu de l'entrevue des délégués du personnel CFDT avec le directeur de l'association, chronologie de la procédure, tracts, discours de l'abbé Oziol lors de la réunion d'information du Clos du nid le 27 octobre 1969, déclaration de l'Action catholique ouvrière de la Lozère, extraits des bilans (1969-1970).

CP/12/3 Affaire Letellier³, prise de position au nom du syndicat national du Commerce intérieur et des prix lors des élections municipales de 1971 : courriers, lettres-circulaires, rapport, procès-verbal du conseil syndical du Syndicat national du commerce intérieur et des prix du 15 mai 1971, statuts du Syndicat national du commerce intérieur et des prix, notes (1971).

CP/12/4-CP/12/8 Gestion de questions administratives.

1970-1971

CP/12/4 Reclassement du sous-directeur de la Caisse générale de Sécurité sociale de la Réunion et délégué confédéral CFDT, affaire conjointe à la Confédération et à la Fédération Sécurité sociale : courriers, correspondance, notes (1971).

CP/12/5 Détachement d'un animateur pédagogique au Bureau d'études intersyndical de Franche-Comté ; courriers, présentation du programme de formation économique du Bureau d'études intersyndical de Franche-Comté (BEIFRAC), notes (1971). Problèmes liés à un permanent de l'union locale de Roubaix : notes, courriers, compte rendu de réunion du 21 février 1971 (1971). Problèmes de gestion d'Inter-Expansion : courriers, compte rendu de réunion du 10 mars 1970 (1970).

CP/12/6 Fédération française des syndicats d'agents des organismes de Sécurité sociale et des institutions sociales, disparition de pièces comptables : procès-verbaux du Conseil et du Bureau fédéral, courriers, notes (1970-1971).

CP/12/7 Bourse du travail de Paris, projet de nouveaux bâtiments : courriers (1971).

³ Gabriel Letellier, ancien secrétaire général adjoint de la Fédération des finances CFDT et administrateur CFDT de l'OR.GE.CO.

CP/12/8 Centre de perfectionnement des responsables de groupes (CERREG), séminaire critique sur l'autogestion : brochures, fiches techniques, courriers, calendrier des sessions 1971-1972 (1971).

CP/12/9- CP/12/10 Relations avec des organismes extérieurs.

1971

CP/12/9 Relations avec la Confédération nationale des associations pour la défense des personnes âgées : courriers, notes, articles de presse, lettres manuscrites (1971).

CP/12/10 Fondation Dina Gray pour la prévention des incendies : correspondance échangée entre Laurent Lucas et Martin Gray, fondateur et président de la fondation, dépliants, tracts, code élémentaire de protection contre le feu, brochure de présentation de la fondation (1971).

CP/12/11-CP/12/13 Célébrations.

1960-1971

CP/12/11 Célébration du centenaire de la mort de Benjamin Buchez, participation à la Commission du centenaire : listes des membres de la Commission, liste d'adhésion pour un monument mémoriel, notes manuscrites, courriers (1964-1965).

CP/12/12 Dossier de demande d'attribution du nom de Gaston Tessier à une rue de Paris : courriers (1960-1970).

CP/12/13 Editions Martinsart, collaboration à une collection d'ouvrages intitulée "Liberté, Égalité, Fraternité" : courriers, listes des ouvrages au 3 juin 1970, brochure de présentation (1969-1971).

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p. 2
Plan de classement	p. 8
Inventaire	p. 9